

1. Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

Agence du Tourisme de la Corse.
 17 Bd du Roi Jérôme. B.P 19. 20181 Ajaccio Cedex 01
 Tel: 04.95.51.77.97 Fax : 04.95.51.14.40
fleca@ctc-atc.com

2. Procédure de passation : La présente procédure adaptée ouverte est soumise aux dispositions de l'article 28-I du Code des marchés publics.

<i>Classification principale</i>
Billets de transport. (349800000)
Services d'agences de transport. (635200000)
Services de transport aérien. (604000002)
Services de transport ferroviaire. (602000000)

3. Objet du Marché : La présente consultation concerne : des Prestations de voyages comprenant les transports aériens, ferroviaires et maritimes, pour les agents, les élus ou les invités de l'Agence du Tourisme de la Corse.

4. Durée du marché : Le marché est conclu pour une période d'1 an à compter de la notification du marché.

5. Modalités essentielles de financement et de paiement : Fonds propres de la collectivité. Les prestations faisant l'objet du marché sont réglées par application des prix unitaires dont le libellé est donné dans le bordereau des prix joint au marché. Paiement à 30 jours par virement au moyen d'un mandat administratif (article 98 du CMP). Compte: 6247 , Chapitre: 011 , Compte: 6532 , Chapitre: 011, Compte: 6251 , Chapitre: 011, Compte: 6245 , Chapitre: 011

6. Critères de jugement des offres : Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

<i>Critères</i>	<i>Pondération</i>
1-Valeur technique	50%
2-Prix des prestations	50%

7. Montant maximum : Le montant des commandes pour la période initiale du marché est défini(e) comme suit :

Seuil annuel maximum TTC	80 000,00	Euros
--------------------------	-----------	-------

8. Adresse de remise des offres: Le pouvoir adjudicateur préconise la transmission des documents par voie papier mais accepte les plis adressés par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.achatspublicscorse.com> .Le choix du mode de transmission est irréversible. Les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Par contre, la transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, clé USB...) n'est pas autorisée.

9. Autres renseignements : Les offres devront être formulées en langue française et exprimées en euros. Il n'est pas prévu de variantes.

10. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues et le dossier de candidature retiré :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à :

Renseignement(s) administratif(s) :

Collectivité Territoriale de Corse - Agence du
Tourisme de la Corse
Service des affaires juridiques et marchés
publics
17, boulevard Roi Jérôme
BP 19
20181 AJACCIO cedex 01
Françoise LECA
tel:0495517797
mail:fleca@ctc-atc.com

Renseignement(s) technique(s) :

Collectivité Territoriale de Corse - Agence du
Tourisme de la Corse
17, boulevard Roi Jérôme
BP 19
20181 AJACCIO cedex 01
Olivier LUCCHINI
Tel: 0495517765
@:o.lucchini@ctc-atc.com

Les candidats pourront également transmettre leur demande par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, à l'adresse URL suivante : <http://www.achatspublicscorse.com>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 7 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

11. Voies et délais de recours :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Bastia villa Montepiano, 20407 Bastia Cedex.

Organe chargé des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de règlement amiable des litiges, boulevard Paul Peytral, 13282 Marseille Cedex 20.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

*Recours gracieux auprès de l'autorité compétente et d'un recours en annulation dans un délai de deux mois suivant notification de la décision, conformément aux articles R.421-1 à R.421-7 du code de justice administrative.

*Référé précontractuel, effectué avant conclusion du marché (art. L. 551.1 Code de Justice Administrative).

*Référé contractuel effectué après conclusion du contrat : articles L 551. 13 à L.551.16 du code de justice administrative.

12. Durée de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

13. Date d'envoi à la publication : Lundi 16 février 2015

14. Délai de remise des offres : Au plus tard le lundi 16 mars 2015 à 16 heures (heure française).